

SE DONNER LES MOYENS POUR RÉUSSIR LA MOBILISATION



Processus de mobilisation :

Le CCN du 15 Décembre puis la Commission exécutive confédérale du 16 décembre, à partir des débats des organisations ont décidé de mettre en œuvre un processus de mobilisation dès cette rentrée de janvier 2021.

Il s'agit notamment à partir des nombreuses initiatives professionnelles déjà programmées dans la dernière quinzaine du mois de janvier et celle qui vont naître de les faire converger lors d'un temps fort interprofessionnel de grève et de manifestations le jeudi 4 février.

Notre Commission exécutive fédérale réunie le 13.01.2021 a décidé de prendre en compte de manière constructive ce processus de début d'année proposé par la CCN, tout en regrettant que celui-ci ne soit pas étendu plus largement sur toute l'année 2021 afin de donner une véritable impulsion revendicatrice et d'installer un rapport de force durable.

Cela aurait eu également pour effet de donner une plus grande confiance dans la stratégie mis en place et une visibilité plus large dans sa réalisation.

Pour autant, la CEF a acté notre participation à l'ensemble des initiatives professionnelles comme interprofessionnelles connues et couvrant cette période devant nous conduire à un grand 4 février 2021 (voir appel de la CEF).

Télétravail massif, difficultés pour contacter les salariés et se réunir : nous sommes conscients des difficultés pour développer notre activité syndicale dans cette période incertaine de crise sanitaire. Nous vous proposons donc un ensemble d'initiatives, de rendez-vous qui doivent nous permettre de faire monter le rapport de force dans nos institutions ou en tout cas de tenter de faire émerger une prise de conscience salutaire des salariés sur la situation politique, économique et sociale actuelle et à venir.

Ainsi, nous prévoyons une série de tracts hebdomadaires sur des thèmes d'actualité ainsi qu'une vidéo du Secrétaire Général en milieu de semaine prochaine sur les enjeux syndicaux dans nos secteurs et au-delà.

Concernant la distribution des tracts, nous savons qu'il peut y avoir des difficultés pour contacter les salariés, notamment en télétravail mais nous savons aussi que certains syndicats ont pris l'initiative d'aller à leur rencontre et d'organiser ainsi des distributions sur les parkings des centres commerciaux...

L'ensemble des secteurs professionnels fédéraux va contacter les syndicats par téléphone ou par Visio-conférence pour les aider à organiser partout des Assemblées Générales y compris par Visio.

Toutes les régions vont dans la mesure du possible et d'ici le 4 février organiser une réunion régionale pour faire le point avec les syndicats sur la prise en compte de ce processus de lutte et les difficultés éventuelles.

Notre objectif est clair : pas un syndicat sans une action concrète... A nous donner les moyens d'y parvenir...

Enfin dans cette montée en puissance des aspects revendicatifs, la question de l'unité syndicale se pose. Nous connaissons par ailleurs, les divergences réelles qui existent entre les organisations syndicales, pour autant nous devons tenter à tous les niveaux d'élargir notre mouvement.

Cela peut notamment passer, comme dans les secteurs de l'énergie, par décider de manière concertée avec les autres organisations syndicales de ne plus participer aux réunions d'instances pour à la fois montrer notre désaccord profond sur les politiques mises en place et également privilégier le travail de proximité.

L'heure est à la mobilisation de toutes nos forces pour réussir ensemble un grand 4 février à la hauteur des enjeux nous permettant ensuite de prévoir un vrai processus de lutte à long terme...

Nous vous proposons également ci-dessous un rappel des actions à mener pour la mise en place d'une journée de mobilisation.



Réussir une journée d'action :

Il n'est pas rare d'écouter, lors de nos réunions, voire de le lire dans certaines publications de quelques organisations, qu'une journée d'action ne servirait à rien, que les manifestations sont inutiles, etc...

Réaffirmons sans détour qu'une journée d'action, qu'elle soit dans l'entreprise ou dans sa dimension interprofessionnelle, n'est jamais inutile. Mettre les salariés en mouvement, en grève et manifestation (ne serait-ce qu'une journée) ne doit jamais être minimisé, laissons cela au camp d'en face.

Pour autant, pour réussir une journée d'action, de mobilisation, de grève et de manifestation, celle-ci doit être préparée en amont (ne pas se cantonner à la seule participation militante à la manifestation du jour qui, quelques fois, peut être frustrante parce que pas à la hauteur des enjeux).

Nous vous proposons une liste non exhaustive de toutes les choses à faire pour mettre toutes les chances de notre côté pour réussir une journée d'action.

Réussir une journée d'action :

- Réunir les militants (élus et mandatés) pour être au même niveau d'informations, les partager et définir le plan d'action à mettre en place.
- Avoir une adresse particulière envers tous nos syndiqués pour les informer et les impliquer davantage dans la mobilisation. Cela peut être, selon les délais ou le moment de l'année : lors d'une AG ; d'un congrès ; d'une journée spécifique d'information et/ou de formation ; à travers un courrier personnalisé.
- Utiliser les « heures d'information syndicale » et là où cela est possible mettre en place des permanences syndicales dans les entreprises pour que les salariés puissent venir s'informer.
- Organiser des tournées syndicales dans les services, les ateliers, les chantiers pour rencontrer les salariés sur leur lieu de travail.
- Distribuer et commenter les différents matériels reçus de nos Fédérations et de la Confédération.
- Réaliser un ou des supports locaux alliant les particularités du site aux revendications plus générales exprimées dans les tracts nationaux.
- S'adresser à la population : distribution de tracts, conférence de presse, débat public...
- Prendre appui sur nos syndiqués pour les rendre acteurs à travers la distribution de tracts, la mise à jour régulière des panneaux syndicaux et la participation active aux tournées syndicales.
- Adopter un calendrier précis pour le déroulé de ce que nous avons à faire, selon la stratégie retenue collectivement : pourquoi ? avec quoi ? quand ? comment ? pour qui ? avec qui ?
- Définir les modalités exactes de la mobilisation : rassemblement, manifestation ? demande d'audience ? actions dans l'entreprise ? actions hors de l'entreprise ?
- Déposer un préavis dans les délais.
- Demander des audiences et/ou entrevues à nos directions d'entreprises, aux représentants de l'Etat, aux élus locaux, etc...
- Réfléchir à l'organisation du déroulé de la journée de mobilisation avec proposition d'un programme afin que les salariés soient présents et les rendre actifs.
- Réfléchir aux moyens : piquet de grève ? assemblée des salariés dans l'entreprise avec débat revendicatif ? visite à la direction si cette dernière n'a pas souhaité répondre positivement à la demande d'audience ? élargissement des revendications à l'extérieur avec distribution de tracts à la population ? avec participation aux actions interprofessionnelles ? organiser un moment convivial au cours de la journée ?
- Organiser un collectif de militants et de syndiqués qui ont en charge une ou des activités bien déterminées pour mener à bien cette ou ces journées de mobilisation.
- Faire remonter toutes les informations à l'UD et la FD

Jour J de la journée d'action :

- Le jour J, présence indispensable de tous les élus et mandatés sur la journée pour mener, coordonner les actions décidées en amont, dont ils sont en charge et assurer le relais auprès des syndiqués et des salariés.
- Commencer la journée d'action sur le lieu de travail, organiser une AG, décider ou mettre en œuvre ce qui a été décidé (piquet de grève, délégation pour aller rencontrer les employeurs, etc...), mettre à profit les heures avant la manifestation pour continuer d'aller informer les salariés pour gagner celles et ceux encore indécis ou pas informés.
- Appeler à participer à la manifestation derrière la banderole du syndicat, sortir et faire porter les drapeaux CGT, les chasubles, porter les badges, etc...

Après la manifestation

- Prévoir une assemblée de fin de journée des personnes mobilisées pour faire le point, voir ce qui a fonctionné ou pas et déterminer la ou les suites à donner (prendre le poult).
- Aller chercher de manière précise les taux de gréviste.
- Faire remonter les informations à l'UD et la FD

- Tirer un bilan de notre action.

Trop souvent nous ne procédons pas l'analyse critique de nos réalisations de temps forts d'action. Qu'est-ce qui a n'a pas fonctionné ? Pour quelles raisons identifier ? Que pourrions-nous améliorer pour plus d'efficacité la prochaine fois ? Autant de questions qui ne sont pas superflues, loin de là ! En effet, nous avons souvent tendance à nous lamenter sur nos échecs mais jamais de mettons en avant ce que nous avons fait reculer voire freiner et encore moins gagner. Quel crédit peuvent apporter des salariés à une activité syndicale que nous-mêmes, par notre silence nous cautionnons comme étant inefficace ?

Conclusion

Réussir une journée d'action passe donc par de nombreuses choses à ne pas négliger. Les mettre en œuvre n'est pas l'assurance à 100 % de réussir, mais une certitude, ne pas préparer une journée d'action (par exemple se limiter à un simple affichage sur les panneaux syndicaux), c'est aller à coup sûr à un échec.

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas, a déjà perdu »
Bertolt BRECHT